



# Rêves

l'association qui réalise les Rêves  
des enfants très gravement malades

## Rapport financier 2024-2025



## I. Introduction

L'exercice 2024-2025 est à la fois le reflet de la maîtrise des dépenses et de décisions fortes de développer les ressources afin de pouvoir assurer la réalisation des futurs rêves.

La première partie de l'exercice a fortement été marquée par les 30 ans de l'association tant au niveau national avec le weekend anniversaire à Disney en septembre que dans les délégations avec les événements locaux autour de la plantation d'arbres.

L'on constate un excédent léger dû aux legs acceptés par anticipation par le conseil d'administration en 2024-2025 et imputé sur l'exercice correspondant. Mais cela reste un exercice fragile et il convient de maintenir la vigilance.

La réduction du nombre de rêves réalisés intervient dans un contexte de réduction temporaire des ressources humaines sur le secteur des rêves et de réduction des dépenses. Il s'agissait de réduire l'impact de l'inflation par une attention particulière aux dépenses des rêves et à la réduction du nombre de certains types de rêves particulièrement coûteux.

Parallèlement, plusieurs chantiers ont été entrepris sur l'exercice afin d'optimiser son fonctionnement et développer ses ressources :

- La réduction des coûts et les conditions d'accompagnement des Rêves en vue de limiter les coûts
- La mise en place d'une stratégie de collecte grand public afin de renforcer les dons de particuliers qui représentent un tiers des ressources de l'association
- Le renforcement des ressources humaines sur le mécénat d'entreprise qui représente un deuxième tiers des ressources de l'association
- La mise en place d'une stratégie legs par la mutualisation des moyens avec d'autres associations

L'on constate donc une baisse du nombre de demandes de Rêves après deux années de croissance, ainsi qu'une baisse du nombre de Rêves dits en urgence pour les enfants en soins palliatifs : Si cela reste une spécificité de l'association par rapport aux autres associations travaillant sur ce secteur, il n'est pas souhaitable que ces demandes croissent fortement.

## Table des matières

I.	Introduction .....	2
II.	Bilan .....	4
A.	Bilan de l'actif.....	5
B.	Bilan du passif .....	5
III.	Compte de résultat .....	6
A.	Les produits .....	8
B.	Les charges .....	11
1.	Autres achats et charges externes .....	11
2.	Charges salariales .....	14
C.	Résultat de l'exercice .....	14
D.	Les Dons en nature et le bénévolat.....	16
IV.	Compte de résultat par origine et destination .....	17
V.	Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public.....	19

## II. Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	94 810,49	90 195,65	4 614,84	7 760,76
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	422 003,00	141 826,21	280 176,79	295 935,25
Autres immobilisations corporelles	137 410,06	90 302,37	47 107,69	27 432,96
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	199,12		199,12	184,12
Autres immobilisations financières	950,00		950,00	950,00
<b>Total I</b>	<b>655 372,67</b>	<b>322 324,23</b>	<b>333 048,44</b>	<b>332 263,09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Marchandises	6 305,86		6 305,86	15 740,51
Créances				
Autres créances	197 966,76		197 966,76	61 941,94
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 240 718,09	57 367,36	1 183 350,73	1 253 158,29
Disponibilités	156 410,18		156 410,18	193 620,36
Charges constatées d'avance	94 168,71		94 168,71	117 056,85
<b>Total II</b>	<b>1 695 569,60</b>	<b>57 367,36</b>	<b>1 638 202,24</b>	<b>1 641 517,95</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 350 942,27</b>	<b>379 691,59</b>	<b>1 971 250,68</b>	<b>1 973 781,04</b>

	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>112 000,00</b>	<b>112 000,00</b>
Autres fonds propres sans droit de reprise	112 000,00	112 000,00
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Réserves</b>		
Report à nouveau	1 493 681,77	1 731 103,30
Excédent ou déficit de l'exercice	18 701,70	-237 421,53
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>1 624 383,47</b>	<b>1 605 681,77</b>
<b>Total I</b>	<b>1 624 383,47</b>	<b>1 605 681,77</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	229 622,30	255 661,30
<b>Total II</b>	<b>229 622,30</b>	<b>255 661,30</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 509,73	43 518,85
Dettes fiscales et sociales	67 735,18	68 819,12
Produits constatés d'avance		2 100,00
<b>Total IV</b>	<b>117 244,91</b>	<b>112 437,97</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 971 250,68</b>	<b>1 973 781,04</b>

## **A. Bilan de l'actif**

Le montant de l'actif est de 1 971 250 euros. L'actif exprime tout ce que Rêves possède à la fois en biens et en argent, cela constitue son patrimoine.

**Immobilisation** : 333 048 euros dont 4 614 euros d'immobilisations incorporelles correspondant notamment au site Internet. Les immobilisations corporelles comprennent quant à elles les agencements, le matériel informatique, la climatisation ainsi que le siège de l'association à Villefranche-sur-Saône.

**Créances** : 197 966 euros désignent essentiellement les dons d'entreprises en attente de versement. Ils sont donc aléatoires chaque année, en fonction des démarches de mécénat en cours.

**Les charges constatées d'avance** : Le montant varie chaque année et est lié aux Rêves réalisés entre juillet et septembre du nouvel exercice pour lequel des paiements ont dû être effectués sur l'exercice précédent. Cela représente cette année 94 168 euros.

**Valeurs mobilières de placement** : 1 183 350 euros. Les valeurs mobilières de placement correspondent à l'argent placé. Le montant est en baisse de 57 367 euros. Il y a eu au cours de l'exercice une dépréciation de certains placements de l'association.

**Disponibilités** : 156 410 euros qui représentent l'argent disponible sur les différents comptes bancaires de l'association, délégations comprises au 30 juin 2025.

## **B. Bilan du passif**

Le passif exprime tout ce que l'association doit aux différents tiers (fournisseurs, personnel et organismes sociaux).

Lors de l'AG 2024, l'association Rêves a placé en report à nouveau le déficit de l'exercice 2023-2024, soit -237 422€. Cela fait donc baisser ses fonds propres avec droit de reprise à 1 493 681 euros.

Le total général du bilan passif est toutefois de 1 971 250 euros et reste stable par rapport à l'exercice précédent.

**Fonds dédiés** : La baisse des fonds dédiés se poursuit passant de 255 661 euros à 229 622 euros. Il s'agit de « la partie des ressources dédiées par des financeurs à des projets définis, qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. » c'est à dire des dons encaissés sur les exercices antérieurs ou sur cet exercice et qui sont affectés à des Rêves

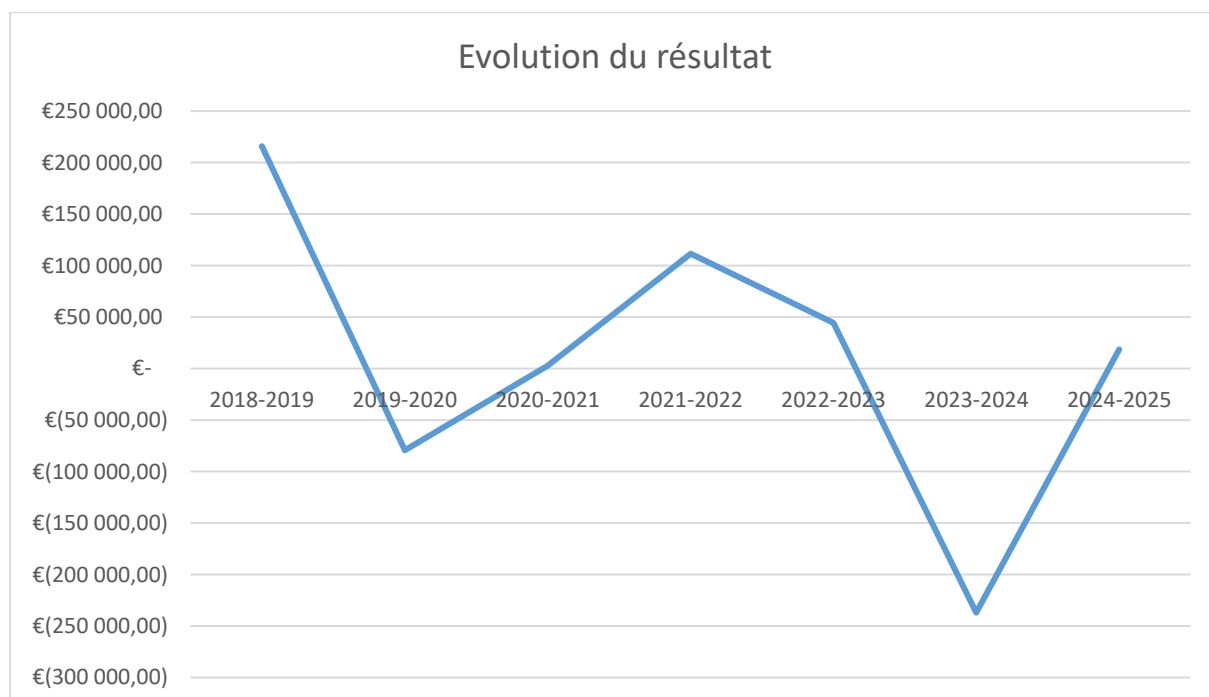
non réalisés au 30 juin 2025. Ces financements sont bloqués et reportés sur l'exercice qui verra la réalisation du Rêve. L'association Rêves exerce une vigilance particulière afin que ces fonds dédiés restent stables et ne retrouvent pas les chiffres des exercices précédents au-delà de 400 000€. Une veille régulière est donc faite ainsi qu'un accompagnement de l'équipe salariée auprès des parrains pour orienter le choix des rêves parrainés afin de maîtriser les fonds dédiés.

**Dettes :** 117 244 euros correspondent aux factures en attente de règlement. Ces sommes aléatoires correspondent le plus souvent à des rêves en cours d'organisation, non réalisés et donc non clôturés comptablement.

### III. Compte de résultat

Le compte de résultat est la photographie de l'activité de l'exercice. Elle retrace la totalité des produits/ressources et des charges/dépenses de l'association entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 30 juin 2025.

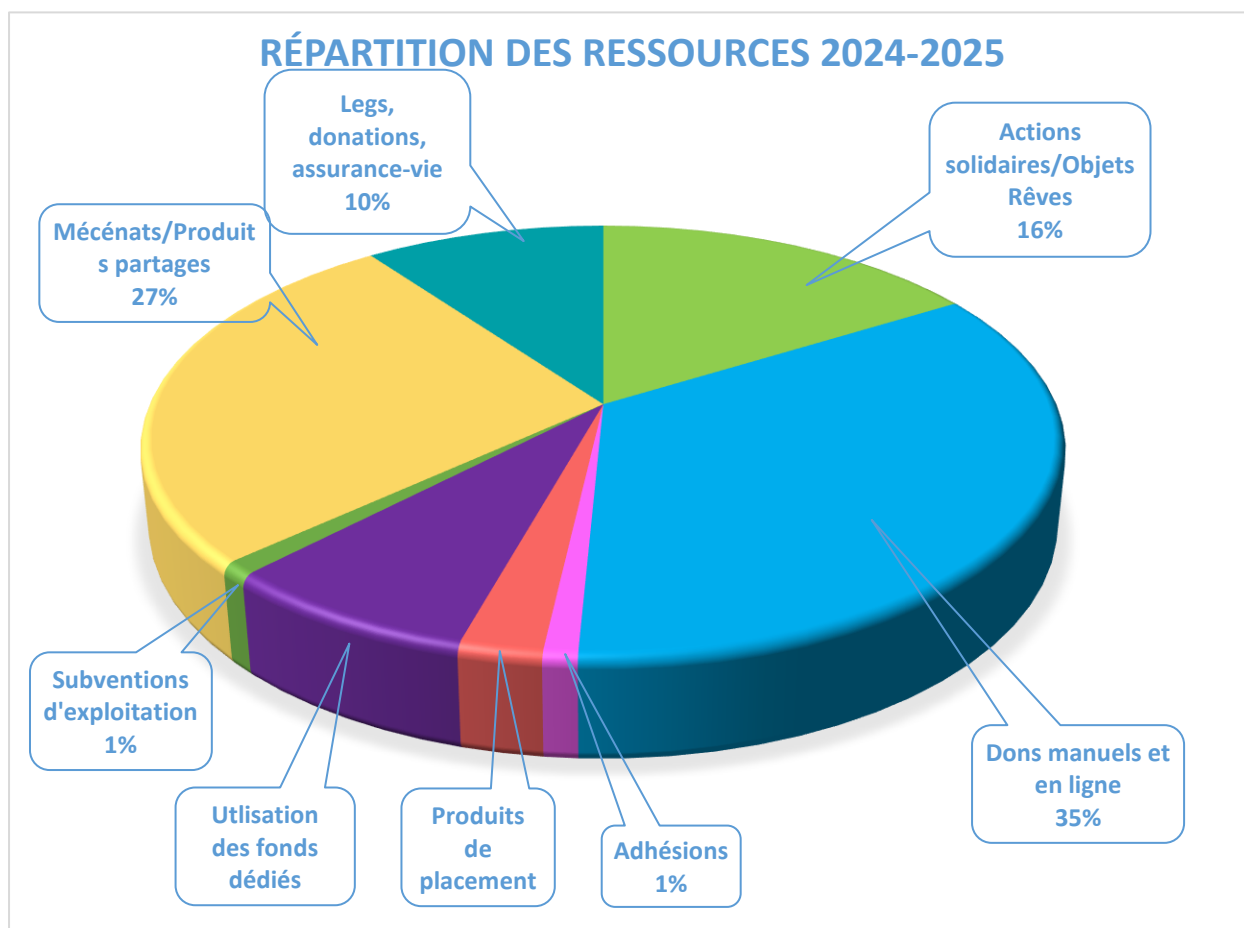
Le résultat 2024-2025 est légèrement excédentaire, de 18 701 €, après un exercice 2023-2024 très fortement déficitaire.



	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	15 897,35	15 567,00
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>247 251,80</b>	<b>411 211,44</b>
Ventes de biens	1 895,36	1 880,87
Ventes de prestations services	245 356,44	409 330,57
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 104 481,64</b>	<b>796 021,78</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	14 841,30	18 414,00
Ressources liées à la générosité du public	1 089 640,34	777 607,78
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	1 647,52	
Utilisation des fonds dédiés	120 590,00	239 143,81
Autres produits	3,97	330,43
<b>Total I</b>	<b>1 489 872,28</b>	<b>1 462 274,46</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variations de stock	9 434,65	-3 197,75
Autres achats et charges externes	1 010 111,04	1 229 567,64
Impôts, taxes et versements assimilés	14 075,14	15 380,11
Salaires et traitements	251 733,28	259 316,95
Charges sociales	78 940,61	77 581,62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 936,47	47 324,92
Reports en fonds dédiés	94 551,00	79 328,55
Autres charges	5,90	6,37
<b>Total II</b>	<b>1 489 788,09</b>	<b>1 705 308,41</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>84,19</b>	<b>-243 033,95</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	6 756,48	11 089,23
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement	31 973,92	32 065,39
<b>Total III</b>	<b>38 730,40</b>	<b>43 154,62</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions	20 213,36	37 154,00
Intérêts et charges assimilés	71,95	
<b>Total IV</b>	<b>20 285,31</b>	<b>37 154,00</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>18 445,09</b>	<b>6 000,62</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>18 529,28</b>	<b>-237 033,33</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	172,42	
<b>Total V</b>	<b>172,42</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		388,20
<b>Total VI</b>		<b>388,20</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>172,42</b>	<b>-388,20</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 528 775,10</b>	<b>1 505 429,08</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 510 073,40</b>	<b>1 742 850,61</b>

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>18 701,70</b>	<b>-237 421,53</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	289 274,71	456 420,64
Bénévolat	375 630,55	262 248,00
<b>TOTAL</b>	<b>664 905,26</b>	<b>718 668,64</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT</b>		
Prestations en nature	289 274,71	456 420,64
Personnel bénévole	375 630,55	262 248,00
<b>TOTAL</b>	<b>664 905,26</b>	<b>718 668,64</b>

### A. Les produits



Le montant des produits d'exploitation de l'exercice est de 1 489 872 euros, en légère augmentation de 27 598 euros par rapport à l'exercice précédent.

**Legs/assurance vie :**

2023-2024 : 1 265€

2024-2025 : 152 274€

Produits 2023-2024 sans les legs/assurance-vie : 1 461 009€

Produits 2024-2025 sans les legs/assurance-vie : 1 337 598€

Plusieurs successions sont actuellement ouvertes mais la complexité des dossiers n'a pas permis de les clôturer sur l'exercice. Toutefois certaines successions non clôturées ayant été acceptées par le conseil d'administration sont comptabilisées sur l'exercice 2024-2025.

**Les adhésions :** Les cotisations représentent un total de 15 897 euros sur l'exercice et sont stables par rapport à l'exercice précédent. Les adhésions sont valables sur l'année civile.

**Des ventes d'objets :** 1 895 € représente un résultat peu élevé stable par rapport à l'exercice précédent. Les recettes liées aux ventes d'objets restent encore aujourd'hui souvent absorbées dans les recettes liées aux manifestations, ces ventes d'objets ayant essentiellement lieu sur ces événements au profit de l'association et sont généralement associées à des dons.

**Des manifestations (actions solidaires) :** Il s'agit de manifestations, destinées à collecter des fonds, organisées par des tiers (associations, établissements scolaires ou petits commerçants) ou par les délégations départementales de l'association Rêves. En forte baisse par rapport à l'exercice précédent avec 245 356€ contre 409 331€ de recettes, cela s'explique par un changement dans la ventilation comptable. Jusqu'à l'exercice 2023-2024, les dons de particuliers issus des actions solidaires étaient comptabilisés en manifestations. Depuis le présent exercice, afin de revenir à la véritable nature comptable du versement, ces dons de particuliers sont ventilés sur la ligne « Dons manuels ». Cette baisse n'est donc pas forcément significative.

**Les subventions d'exploitation :** Les subventions d'exploitation sont en baisse par rapport à l'exercice précédent après une forte croissance passant de 18 414 € à 14 841€ pour l'année 2024-2025. Il s'agit de subventions sollicitées par les délégations auprès des collectivités locales.

**Les dons manuels affectés :** Ils désignent les dons de particuliers faits de manière individuelle par chèque, espèces ou virement depuis le formulaire de don en ligne ou directement auprès du siège ou des délégations. Ils s'élèvent à 422 564 euros, soit une augmentation de 26% par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par deux facteurs :

- La ventilation en don manuel affecté des dons de particuliers reçus dans le cadre des manifestations

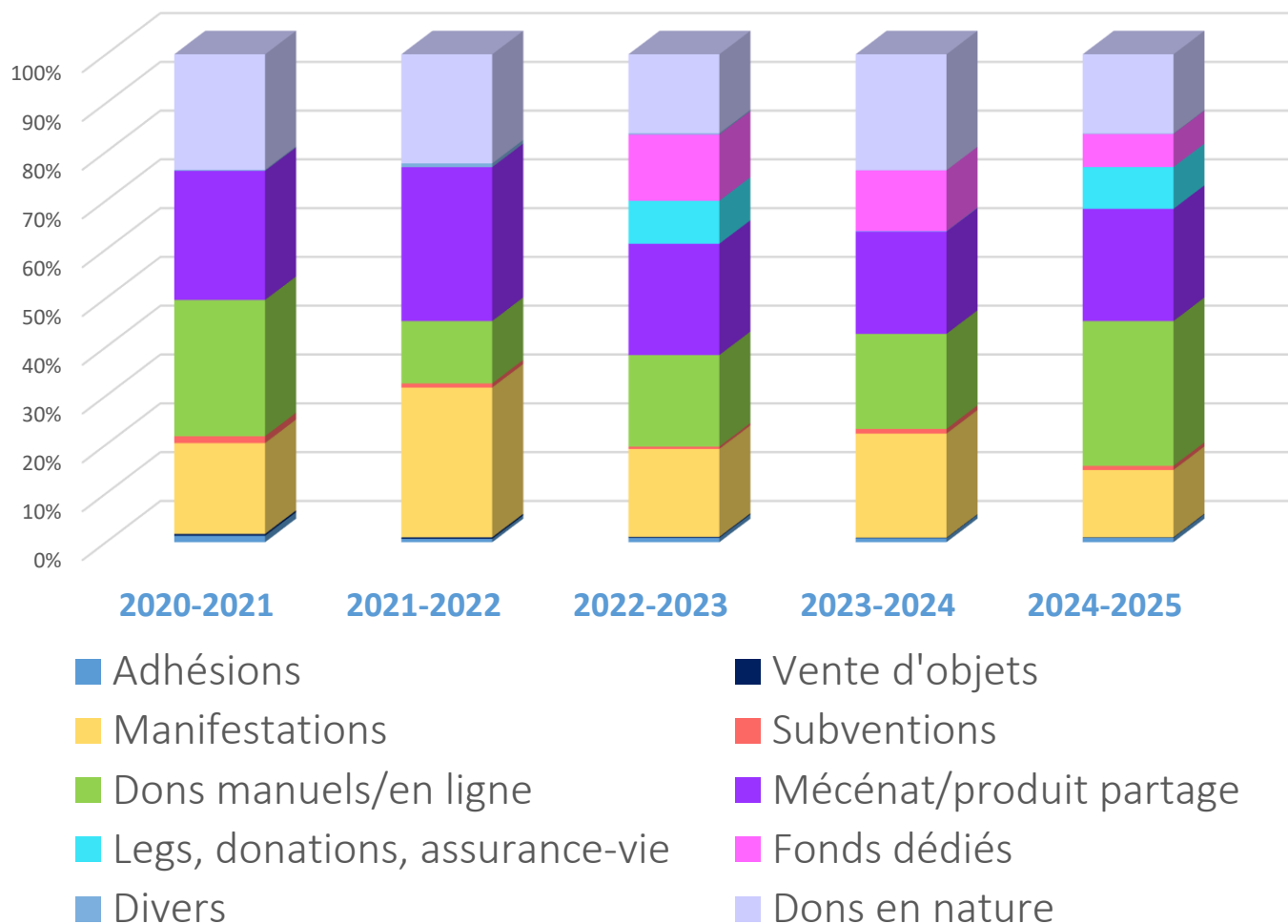
- L'impact des campagnes d'appel à dons grand public en fin d'année 2024 et en juin 2025.

**Les dons en ligne :** Ils désignent les dons par carte bancaire réalisés via le formulaire de don en ligne. Déjà en augmentation de 15% entre les exercices 2022-2023 et 2023-2024, année de mise en service du formulaire de don, cette augmentation se poursuit et se confirme. Ils représentent un total de 104 778 €, soit une augmentation de 69% par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique également par l'impact fort des campagnes d'appel à don grand public qui touche une population davantage adepte de la dématérialisation des démarches et du paiement en ligne.

**Mécénat/produit-partage :** Ils désignent les soutiens financiers d'entreprises. Le mécénat désigne un acte philanthropique qui permet une réduction d'impôt et l'édition d'un reçu fiscal. L'opération produit-partage désigne une opération de marketing au profit de l'association. Considérée comme une pratique publicitaire destinée à booster un chiffre d'affaire, cette opération n'est pas éligible à l'édition d'un reçu fiscal. Ils représentent 409 482€, soit une légère hausse de 2 % par rapport à l'exercice antérieur.

**L'utilisation des fonds dédiés :** En forte baisse, passant de 239 144€ à 120 590€, cela s'explique par un nombre moins important de rêves réalisés sur l'exercice (289 contre 358 rêves en 2023-2024)

### Répartition des ressources au cours des 5 derniers exercices



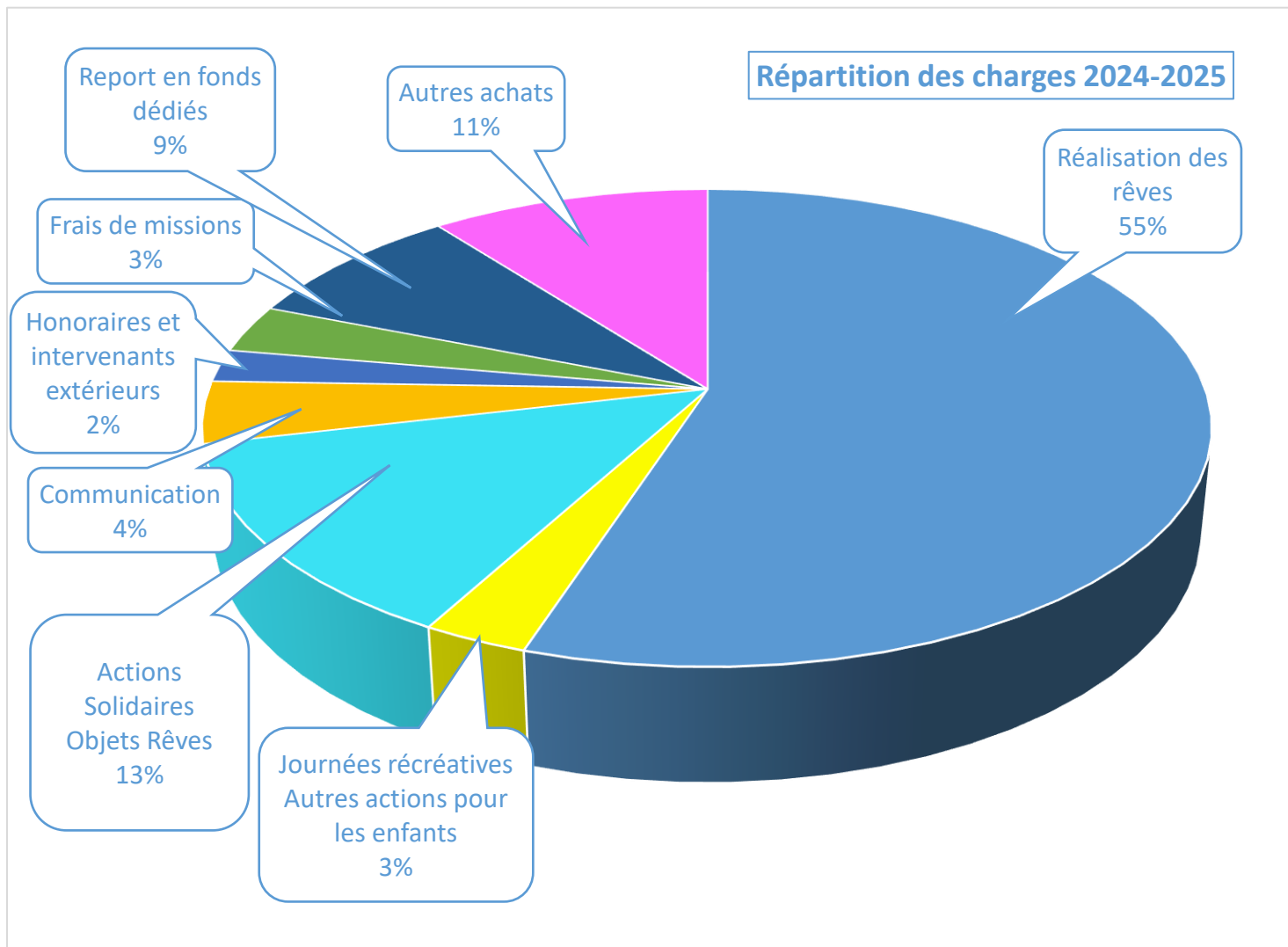
## B. Les charges

Le montant total des charges d'exploitation sur l'exercice est de 1 489 788 euros. Ce qui représente une forte baisse par rapport à l'exercice antérieur de 215 520€ soit une baisse de 13%.

Le nombre de rêves réalisé ayant fortement diminué sur l'exercice, cela impacte forcément le montant total des charges d'exploitation. S'associe également la mise en place d'une stratégie de baisse des dépenses en ce qui concerne les rêves qui a porté ces fruits dès la seconde partie de l'exercice 2024-2025.

### 1. Autres achats et charges externes

Le graphique ci-dessous montre la ventilation des achats par type de dépense.



**La réalisation des Rêves** : Pour un total de 608 028€, soit une baisse de 291 182€ ou 32% par rapport l'exercice précédent.

Forte diminution du nombre de rêves réalisés : -19%

- 2022-2023 : 321 rêves
- 2023-2024 : 358 rêves
- 2024-2025 : 289 rêves

Limitation du nombre de rêves à l'étranger qui s'avèrent couteux pour l'association.

- 2022-2023 : 11 rêves
- 2023-2024 : 26 rêves
- 2024-2025 : 10 rêves

Le nombre de rêves à l'étranger est revenu à un nombre similaire à l'exercice 2022-2023. En effet, la forte augmentation de 2023-2024 était dû à la réalisation de rêves dont les demandes ont été faites avant ou pendant la période du covid.

On observe également une baisse du coût direct des rêves (sans compter les dons en nature et les coûts de fonctionnement associés)

- 2022-2023 : 1 rêve = 2 230€ pour 321 rêves
- 2023-2024 : 1 rêve = 2 512€ pour 358 rêves
- 2024-2025 : 1 rêve = 2 103€ pour 289 rêves

### **Coût moyen d'un rêve sur l'exercice :**

*Il se calcule en associant trois données :*

- *Les charges directes engagées par l'association*
- *Les charges compensées en dons en nature*
- *Les charges salariales et de fonctionnement pour l'organisation du Rêve, estimé à 40% en moyenne.*

*Le coût moyen d'un rêve peut se calculer sur ce principe :*

- *2 100 € de charges directes*
- *500 € de charges compensées en dons en nature*
- *40% de charges salariales et de fonctionnement : 1600 €*  
→ *Soit un coût moyen de 4 200 € (4 500€ en 2023-2024)*

**Les manifestations (actions solidaires) :** Elles désignent les actions destinées à collecter des fonds pour l'association Rêves organisées par

- Des tiers
- Les délégations Rêves

Cela représente 58 932€ de charges soit une augmentation 16 452€ ou 28% par rapport à l'exercice précédent. Les charges augmentent proportionnellement plus par rapport aux recettes qu'elles génèrent.

Cette ligne comptable comprend également sur cet exercice les charges exceptionnelles liées à l'organisation des 30 ans de Rêves en septembre 2024 soit 86 841€ : une journée récréative sur un weekend avec 50 enfants et leur famille à Disneyland Paris.

Le total des manifestations représente donc un total de 145 773€.

**La communication :** Les charges s'élèvent à 46 299 euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent. Le principal facteur étant le retour au format antérieur de la revue semestrielle ainsi que l'absence de charge pour le kit du Rêveur, kit de bienvenue destiné aux enfants dont la demande de Rêve a été acceptée par l'association.

**Objets Rêves :** Ils s'élevèrent à 2 155 euros. Les charges imputées à l'achat d'objets rêves sont très variables d'une année à l'autre, et sont fortement liées aux opportunités d'actions solidaires desquelles découlent de possibles ventes d'objets.

**Actions collaboratives :** Il s'agit des actions partenariales avec d'autres associations au profit des enfants malades. Le montant s'élève à 975 €. Elles n'ont pas vocation à se développer, la réalisation de la mission sociale de l'association reste la mission prioritaire.

**Journées récréatives :** Les charges dédiées aux journées récréatives sont de 31 217 euros soit une augmentation de 27%. La majorité des journées récréatives a des charges très faibles car elles résultent généralement d'opportunité offerte par des partenaires. La tendance depuis deux exercices est toutefois la création par les délégations de journées récréatives suite à l'obtention de financements spécifiques dédiés. Cela fait donc monter les charges les concernant.

**Honoraires :** Ils s'élevèrent à 24 364 euros et englobent les coûts liés à l'expert-comptable et au commissaire aux comptes.

**Frais de mission :** (*frais de déplacement et réception*) Ils dépendent des actions de l'association et peuvent donc évoluer à la hausse comme à la baisse mais restent maîtrisés et raisonnables.

**Autres achats :** Ils désignent très majoritairement des coûts liés au fonctionnement global de l'association : téléphonie, location de photocopieur, location de salles ou d'espace de stockage, contrats de maintenance, affranchissements... Les dépenses restent maîtrisées.

## 2. Charges salariales

**Salaires bruts :** Ils s'élevèrent à 242 021 euros, en baisse de 14 711 euros par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû au fait notamment du retour des salariés en congés maternité et à la fin de leur remplacement.

**Charges sociales :** Elles sont en augmentation de 1 359 euros pour un total de 78 941 euros.

### C. Résultat de l'exercice

**Résultat d'exploitation :** Il est de 84 euros en léger excédent par rapport à l'exercice antérieur (- 243 033 euros)

**Résultat financier :** Il est de 18 445 euros.

Les produits financiers sont les intérêts des comptes de placement. Ils sont en baisse par rapport à l'année dernière (38 730 euros en 2024-2025 contre 43 155 euros pour l'exercice précédent) car l'association a perçu sur l'exercice précédent certains intérêts versés uniquement tous les trois ans. Cette stratégie de placement raisonnée et sûre montre des résultats satisfaisants puisqu'ils permettent de financer chaque année jusqu'à 10 rêves.

Contrairement à l'exercice précédent, les charges financières sont en baisse et représentent 20 285 euros contre 37 154 euros sur l'exercice précédent. Il s'agit de la dépréciation de certains placements dû au contexte économique.

**Résultat exceptionnel** : Il est de 172 euros.

**Résultat de l'exercice** : Il est de 18 702 euros contre - 237 422 euros en 2023-2024.

Le résultat est de nouveau positif après un précédent exercice très déficitaire.

## **D. Les Dons en nature et le bénévolat**

### **Contributions volontaires**

	<b>Exercice N 30/06/2025</b>	<b>Exercice N-1 30/06/2024</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	289 275	456 421
Prestations en nature		
Bénévolat	375 631	262 248
<b>Total</b>	<b>664 905</b>	<b>718 669</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	289 275	456 421
Personnel bénévole	375 631	262 248
<b>Total</b>	<b>664 905</b>	<b>718 669</b>

**Des dons en nature** : Ils sont en baisse avec 289 275 euros soit par rapport à l'exercice antérieur une diminution de 37%. Cela s'explique par la baisse du nombre de rêves réalisés qui de fait entraîne moins de dons en nature, la diminution des dons en nature d'espace média. On observe toutefois une augmentation des abandons de frais des bénévoles et administrateurs au profit de l'association

### **2 / VALORISATIONS DES PRESTATIONS EN NATURE**

Pour l'exercice 2024/2025, les dons en nature se répartissent de la façon suivante :

Réalisations projets : 145 435 euros

Manifestations : 42 688 euros

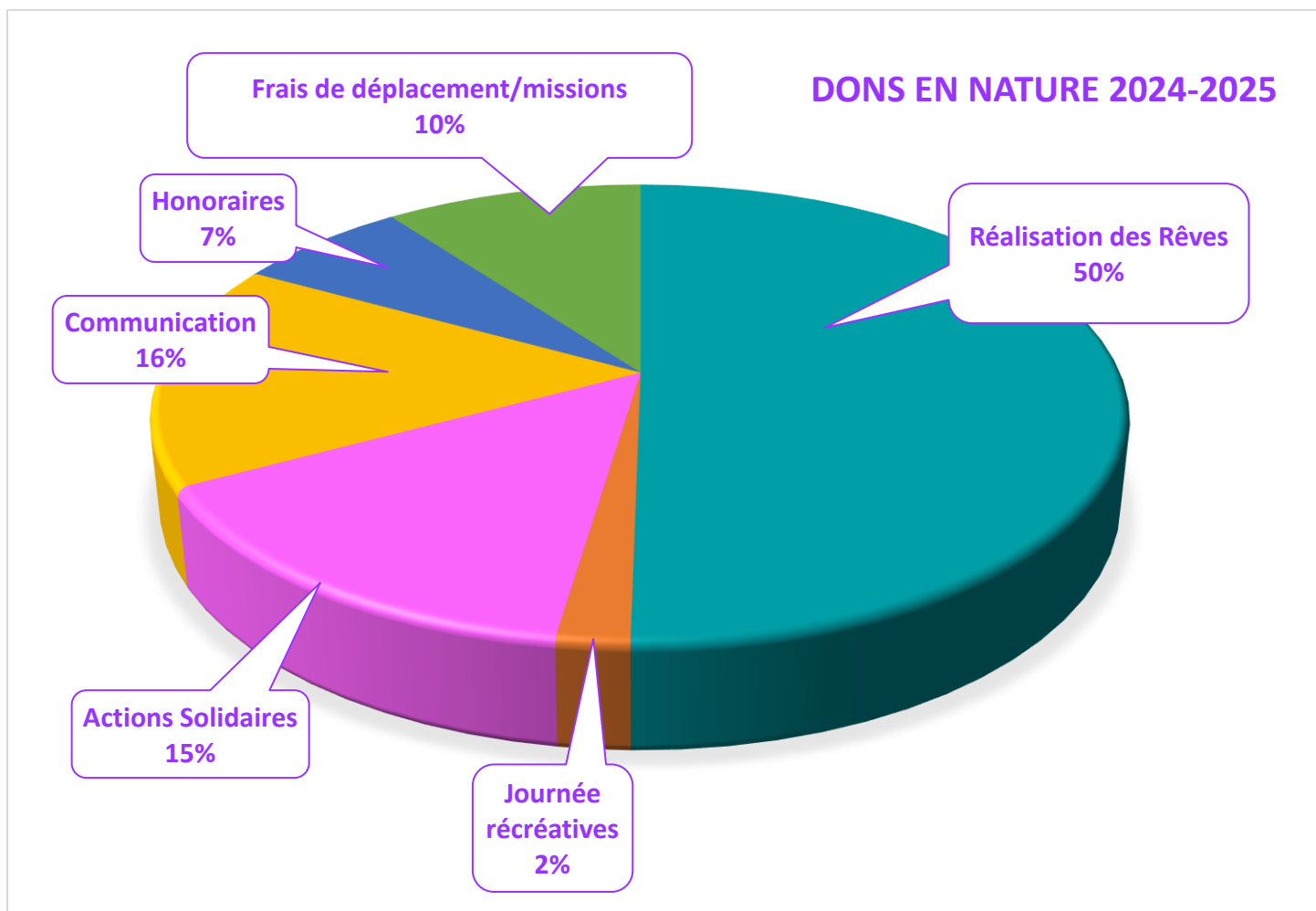
Communication : 46 227 euros

Journée récréative : 5 990 euros

Honoraires EC : 19 655 euros

Note de frais admin et bénévoles : 29 280 euros

Soit un total de 289 275 euros



Le bénévolat a été valorisé à hauteur de 375 631 € pour un nombre de 28 659 heures : La mise en place sur l'exercice d'un nouvel outil d'évaluation du temps passé bénévole a permis d'affiner cette ligne afin de véritablement valoriser la richesse humaine de l'association.

#### IV. Compte de résultat par origine et destination

Les totaux englobent d'un côté l'ensemble des charges d'exploitation et des charges financières, de l'autre l'ensemble des produits d'exploitation et des produits financiers.

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

Exercice 2024-2025

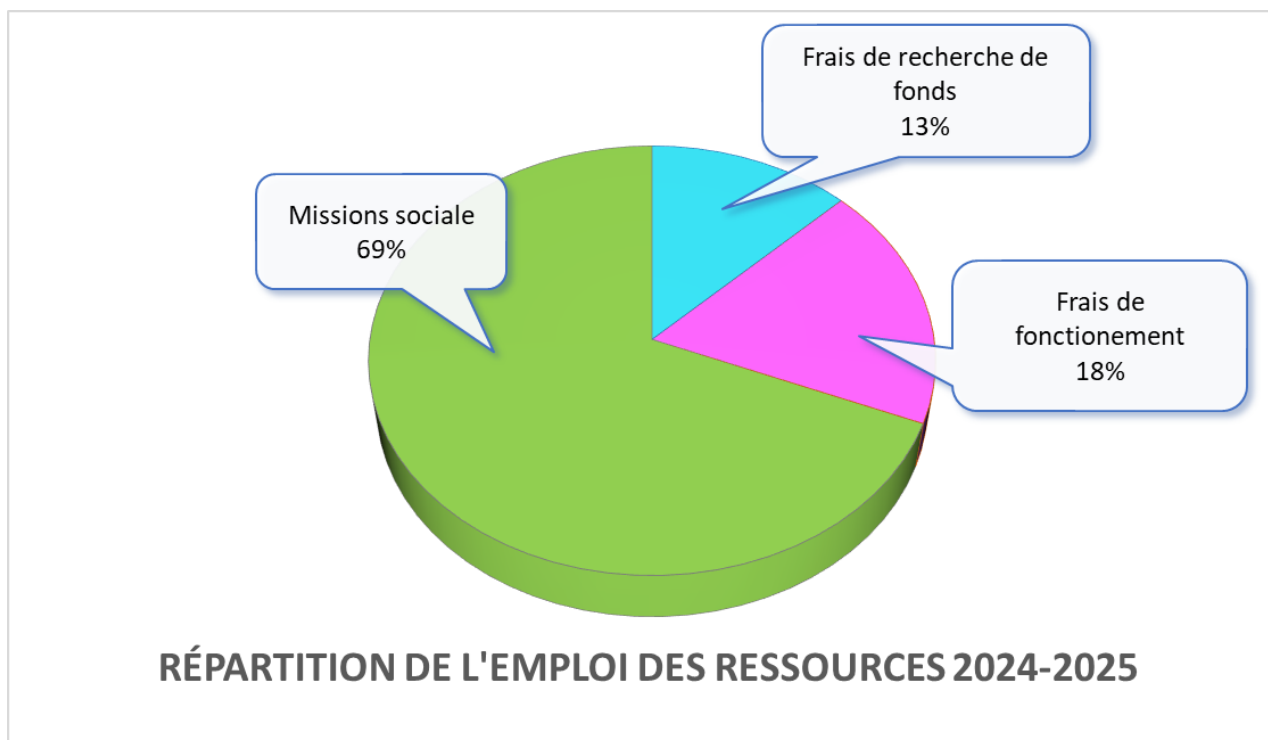
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 318 284,01</b>	<b>1 318 284,01</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	15 897,35	15 897,35
1.2 Dons, legs et mécénat	1 260 489,79	1 260 489,79
- Dons manuels	733 238,85	733 238,85
- Legs, donations et assurance-vie	152 274,38	152 274,38
- Mécénat	374 976,56	374 976,56
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	41 896,87	41 896,87
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENREOSITE DU PUBLIC</b>	<b>75 059,79</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0,00	
2.2 Parrainage des entreprises	0,00	
2.3 Contribution financières sans contrepartie	0,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	75 059,79	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>14 841,30</b>	<b>14 841,30</b>
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>120 590,00</b>	<b>120 590,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 775,10</b>	<b>1 453 715,31</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>934 170,15</b>	<b>934 170,15</b>
1.1 Réalisées en France	934 170,15	934 170,15
- Actions réalisées par l'organisme	934 170,15	934 170,15
- Versements à un organisme central ou à d'autres or	0,00	0,00
1.2 Réalisé à l'étranger	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme	0,00	0,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres or	0,00	0,00
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENREOSITE DU PUBLIC</b>	<b>172 651,70</b>	<b>172 651,70</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	92 256,91	92 256,91
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	80 394,79	80 394,79
<b>3 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>251 416,72</b>	<b>251 416,72</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>51 149,83</b>	
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>6 134,00</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>94 551,00</b>	<b>94 551,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 510 073,40</b>	<b>1 452 789,57</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>18 701,70</b>	<b>926,00</b>

B - CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>664 905,26</b>	<b>664 905,26</b>
Bénévolat	375 630,55	<b>375 630,55</b>
Prestations en nature	0,00	<b>0,00</b>
Dons en nature	289 274,71	<b>0,00</b>
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	0,00	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	0	
Prestations en nature	0,00	
Dons en nature	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>664 905,26</b>	<b>664 905,26</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>393 262,05</b>	<b>393 262,05</b>
Réalisées en France	393 262,05	393 262,05
Réalisées à l'étranger	0,00	0,00
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>192 567,76</b>	<b>192 567,76</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>79 075,45</b>	<b>79 075,45</b>
<b>TOTAL</b>	<b>664 905,26</b>	<b>664 905,26</b>

## V. Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public

La réalisation du compte-emploi des ressources (CER) est une obligation pour les associations ayant recours à la générosité du public. Les ressources issues de la générosité du public sont celles ne donnant pas lieu à contrepartie. Ainsi, les revenus des manifestations, les ventes d'objets et certains partenariats qui correspondent plus à du parrainage qu'à du mécénat en sont exclus (voir compte de résultat par origine et destination).

Les ressources issues de la générosité du public s'élèvent à 1 318 284 euros, hors dons et contributions en nature. Elles sont réparties ainsi :



Ces ressources ont été dépensées comme suit :

- **Mission sociale** (69%) : Il s'agit de toutes les missions qui n'existeraient plus si la mission sociale n'était pas réalisée. Pour Rêves, il s'agit de l'organisation et de la réalisation des Rêves individuels, l'organisation des journées récréatives ou d'autres actions au bénéfice des enfants, la communication auprès des donateurs qui parrainent un Rêve en particulier. Ce pourcentage est en baisse par rapport aux années précédentes car l'association a revu et affiné la manière dont elle réalise le compte emploi ressources et a revu les clefs de répartition pour coller au plus proche de la réalité de l'association. De plus, la baisse du nombre de rêves réalisés entraîne une baisse de la part dédiée à la mission sociale.

- **Frais de collecte de fonds** (13%) : il s'agit de la communication, du traitement des dons (émission du reçu fiscal par exemple), de la recherche de fonds privés auprès d'entreprises ou d'autres types de partenaires. Cela inclut autant les frais de recherche liés à la générosité publique que ceux liés à l'organisation d'événements, à la recherche et au suivi partenariats d'entreprise hors mécénat, à la vente d'objets...

- **Frais de fonctionnement** (18%) : les frais liés à la vie de la structure associative. Ils sont en augmentation du fait de la baisse du nombre de rêve réalisés qui affecte le pourcentage dédié à la mission sociale. De fait celui lié aux charges de fonctionnement augmente.

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOUT 1991)**

Exercice 2024-2025

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>934 170</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 333 125</b>
1.1 Réalisées en France	934 170	1.1 Cotisations sans contrepartie	15 897
- Actions réalisées par l'organisme	934 170	1.2 Dons, legs et mécénats	1 260 490
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	- Dons manuels	733 239
1.2 Réalisées à l'étranger	0	- Legs, donations et assurances-vie	152 274
- Actions réalisées par l'organisme	0	- Mécénats	374 977
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	41 897
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>172 652</b>	1.4 Subventions et autres concours publics	14 841
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	92 257		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	80 395		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>251 417</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 358 239</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 333 125</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>94 551</b>	<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>120 590</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>926</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 453 716</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 453 715</b>
		<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	0,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>393 262</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>664 905</b>
Réalise en France	393 262	Bénévolat	375 631
Réalise à l'étranger	0	Prestation en nature	0
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>192 568</b>	Dons en nature	289 275
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>79 075</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>664 905</b>	<b>TOTAL</b>	<b>664 905</b>

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>255 661,30</b>
(-) Utilisation	- 120 590,00
(+) Report	94 551,00
<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>229 622,30</b>

## VI Budget prévisionnel 2025-2026

ASSOCIATION REVES							
BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026							
		Réel 2024-2025	BP 2025-2026			Réel 2024-2025	BP 2025-2026
CHARGES				PRODUITS			
60370000	Variation des stocks	9 435		756000	COTISATIONS/ADHESIONS	15 897	15 000
60400000	REALISATION PROJETS	613 000	650 000	708130	ACTIONS SOLIDAIRES (manifestations)	200 007	215 000
60413000	ACTIONS SOLIDAIRES (manifestations)	58 930	60 000	708136	MANIFESTATION 30 ANS	45 349	
60413600	30 ANS DE REVES	86 840	-	707000	OBJETS REVES	1 895	2 100
60420000	ACTIONS COLLABORATIVES	975	2 500	754200	PRODUIT MECENAT	405 482	420 000
60440000	JOURNEES RECREATIVES	31 217	30 000	754210	PRODUIT PARTAGE	34 505	50 000
60414000	COMMUNICATION et FUNDRAISING	46 300	81 000	740000	SUBVENTIONS	14 841	18 000
60416000	OBJETS REVES	2 155	3 000	754310	ASSURANCE VIE		
60614000	CARBURANT	135	-	754320	LEGS	157 825	100 000
60630000	PETIT OUTILLAGE	2 387	2 500	754100	DONS MANUELS AFFECTES	423 106	450 000
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES GLOBAL	3 413	3 500	754110	DONS EN LIGNE	104 778	120 000
61100000	SOUS TRAITANCE GENERALE			758500	JOURNEES RECREATIVES	542	20 000
61320300	LOCATION SALLES	66		767000	PRODUIT SUR VALEUR DE PLACEMENT		
61320400	LOCATION BOX	1 920	2 000	768000	PRODUITS SCPI		
61351000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	8 998	9 000	758000	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	4	
61351100	LOCATION EI TPE	1 560	1 500	789600	UTILISATION DES FOND DEDIES	130 364	100 500
61352000	LOCATION TELEPHONIE	9 346	9 300		<b>TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 534 595</b>	<b>1 510 600</b>
61354000	LOCATION DE VEHICULES				TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	1 648	
61355000	ABONNEMENT ALARME	543	500				
61400000	CHARGES COPROPRIETE	8 108	8 200		<b>TOTAL RECETTE EXPLOITATION</b>	<b>1 501 197</b>	<b>1 510 600</b>
61520000	ENTRETIEN IMMOBILIER	6 008	2 500				
61551000	ENTRETIEN ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 985	30 000				
61560000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 876	7 000				
61562000	MAINTENANCE SAUVEGARDE	548	600				
61561000	MAINTENANCE SITE	3 015	25 000				
61600000	PRIME ASSURANCE	18 414	12 000				
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	119					
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR						
62110000	STAGIAIRE	-	4 500				
62260000	HONORAIRES	24 364	25 000				
62261000	HONORAIRES INTERVENANTS	-	-				
62270000	FRAIS ACTES JURIDIQUES		2 000				
62340000	CADEAUX	2 937	3 000				
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENT	24 700	25 000				
62560000	FRAIS DE RECEPTION	10 900	12 000				
	SEMINAIRE COHESION ESUIPE		2 000				
62610000	AFFRANCHISSEMENTS (Siège-déleg)	12 713	13 000				
62620000	TELEPHONE	4 425	4 500				
62630000	INTERNET (abonnements)	7 863	9 000				
	CRM (Installation + paramétrage+accès utilisateurs)		35 000				
62750000	SERVICE BANCAIRES	7 040	7 000				
62810000	COTISATIONS	544	500				
	<b>TOTAL ACH. ET CHARGES</b>	<b>1 064 594</b>	<b>1 120 600</b>				
63120000							
63130000							
63512000							
63540000	IMPOTS ET TAXES	14 075	15 000				
64110000							
64750000	FRAIS DE PERSONNEL	330 673	340 000				
68112000	DOT AUX AMORT.	30 936	35 000				
68960000	Report fonds dédiés						
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 440 278</b>	<b>1 510 600</b>				

280 enfants très gravement malades restent en attente de Rêve à l'automne 2025, un chiffre stable alors que le nombre de demandes de rêves a tendance à baisser.

L'exercice se termine avec un léger excédent, surtout lié aux legs acceptés par le conseil d'administration. Il convient donc de rester prudent concernant la santé financière de l'association et de conserver une vigilance afin que poursuivre les efforts tant dans la rationalisation des dépenses que dans le développement des ressources.